

XXIX^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA CCE
tenue le 15 juillet 2022
à Mérida (Yucatán), au Mexique

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA
SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL DE LA CCE

Mot de bienvenue et présentation d'une vidéo sur les réalisations de la CCE

Le représentant suppléant du Mexique à la CCE, Miguel Ángel Zerón, ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue au public et aux délégations des trois pays à cette première version hybride de la session du Conseil de la CCE. Il insiste sur l'importance que revêtent l'ouverture et la relation entre le Conseil et le public dans le cadre de l'élaboration du programme de travail concerté de la CCE, et présente le thème de la session, à savoir *L'éducation environnementale communautaire axée sur le développement durable*. Il invite ensuite Alonso Jiménez Reyes, le sous-ministre chargé du développement et de la réglementation de l'environnement au *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique, à prononcer une allocution de bienvenue.

M. Jiménez Reyes souhaite la bienvenue aux participants et leur transmet les salutations de la titulaire du Semarnat, la ministre María Luisa Albores González, qui ne peut malheureusement pas assister à la rencontre. Il commence en soulignant la participation des collectivités d'Amérique du Nord aux activités de la CCE et leur intérêt soutenu pour ces activités, et insiste sur l'importance de leur participation active à la prise de décisions touchant l'environnement. Il précise que, malgré les répercussions de la pandémie sur l'économie et la santé, elles entendent poursuivre leurs travaux en vue de renforcer la justice environnementale et l'inclusion sociale en Amérique du Nord en tablant sur notre environnement commun. Il souligne également le rôle important que peuvent jouer les jeunes, le milieu universitaire, les scientifiques et les Autochtones dans le cadre du dialogue sur l'environnement. Il ajoute que la discussion avec le public qui va suivre permettra de déterminer les éléments susceptibles de renforcer les politiques et les programmes portant sur les changements climatiques et la justice environnementale, et de bénéficier à l'ensemble de l'Amérique du Nord. M. Jiménez Reyes rappelle enfin qu'il est important de réaliser des activités qui favorisent la justice environnementale, l'adaptation aux changements climatiques et la résilience à ces changements, ainsi que la participation des Autochtones et des collectivités locales à l'élaboration de politiques environnementales, à savoir des éléments qui constituent des priorités pour le gouvernement mexicain.

Le directeur exécutif de la CCE, Richard A. Morgan, présente ensuite une courte vidéo illustrant certaines des plus récentes réalisations de la CCE depuis la session du Conseil de septembre 2021. Il se dit très fier des travaux qu'elle a accomplis et souligne leur valeur unique, car ils ont permis, entre autres contributions, de constituer des réseaux, de rassembler les gens, d'élaborer des outils et des ressources, de faciliter l'échange de connaissances et de donner des moyens d'agir aux collectivités locales.

Point 7 : Gagnants du Défi innovation jeunesse

M. Morgan présente les gagnants de la sixième édition du Défi innovation jeunesse de la CCE et donne quelques renseignements de base sur ce concours annuel, qui existe depuis 2016. Le Défi de cette année, lancé en février 2022, a invité les jeunes entrepreneurs et dirigeants communautaires à proposer des solutions aux problèmes que soulèvent à la fois la COVID-19 et le développement durable. La CCE a reçu plus de 100 propositions de solutions portant sur des sujets aussi variés que la santé mentale, les liens

sociaux, le gaspillage alimentaire et l'éducation environnementale. M. Morgan présente les trois équipes gagnantes et les invite à exposer leur concept.

Canada : Jérémy Lavoie, Mariève Dallaire-Lamontagne et Jean-Michel Allard-Prus [Inscott]

- Le projet Inscott s'attaque aux problèmes actuels liés au traitement des déchets animaux provenant de l'élevage du bétail et des abattoirs. Cette solution propose le recyclage valorisant, à l'échelle locale, de plusieurs centaines de tonnes de déchets animaux d'origine industrielle par semaine en vue de nourrir et d'élever des insectes comestibles, lesquels sont ensuite réutilisés comme ingrédients d'aliments pour animaux et comme engrais pour les végétaux. En réaction à la perturbation des chaînes d'approvisionnement causée par la pandémie, aux retards dans les processus de gestion des déchets et aux risques pour la santé publique, le projet Inscott adopte une vision de l'industrie agroalimentaire axée sur l'économie circulaire qui est destinée à se substituer à la gestion conventionnelle des déchets animaux en vue d'accroître la résilience des collectivités.

États-Unis : Kyra Trent et Tameira Shepherd

- Le projet *Grandma's Hands* (Les mains de grand-mère) est une solution qui s'applique sous forme d'un atelier communautaire de couture offrant une alternative peu coûteuse et écoénergétique ainsi que des solutions de rechange pratiques à la production en chaîne dans le domaine de la mode, car celle-ci donne lieu à beaucoup de gaspillage. Inspirée de l'héritage des grands-mères, cette solution à caractère social favorise le rétablissement de la collectivité en aidant ses membres à acquérir les compétences pratiques nécessaires pour remédier aux pénuries de textiles, mais aussi en réutilisant des machines à coudre et des tissus qui auraient normalement été mis au rebut. Les machines à coudre non électriques que l'entreprise utilise constituent un atout précieux et durable, surtout dans les collectivités où l'alimentation en électricité n'est pas toujours fiable. Les ateliers s'adressent aussi bien aux personnes débutantes qu'à celles qui aiment travailler à l'ancienne.

Mexique : Rodrigo Trejo

- Le projet *Economía Circular: Del Puerto al Huerto* (L'économie circulaire : du port au jardin potager) est une solution novatrice qui établit un lien entre les secteurs de la pêche et de l'agriculture en vue de modifier l'actuel paradigme de notre société axé sur l'offre et la production. Centrée sur les pêcheurs et les collectivités côtières du Mexique, elle s'attaque aux problèmes que pose l'élimination des déchets de poisson et à son incidence sur la santé publique dans les collectivités de pêcheurs. Dans une optique d'économie circulaire, la solution prévoit la transformation des déchets de poisson que produit une entreprise en un engrais de qualité supérieure dont on peut se servir dans les cultures locales riches en éléments nutritifs. En adoptant cette approche d'économie circulaire, les collectivités côtières et agricoles peuvent déployer des efforts conjoints en vue de réduire les déchets, de cultiver des aliments sains et d'encourager l'échange de ressources locales entre divers groupes.

M. Ángel Zerón félicite tous les gagnants pour leurs concepts novateurs et leur incidence positive sur les collectivités d'Amérique du Nord, et invite ensuite les membres du Conseil à adresser des commentaires aux gagnants.

L'administrateur de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis, Michael Regan, félicite les gagnants, et dit croire fermement que l'avenir est entre les mains des jeunes, en précisant qu'historiquement, le succès des entreprises et des mouvements sociaux aux États-Unis a souvent été imputable aux jeunes. M. Regan déclare également qu'il est à la fois ravi et fier de constater que les concepts gagnants ne sont pas seulement novateurs, mais également inspirés par l'esprit d'entreprise et bien pensés d'un point de vue commercial.

De son côté, M. Jiménez Reyes adresse lui aussi ses sincères félicitations aux gagnants, et déclare que c'est la prise de conscience des jeunes qui leur permet d'observer leur environnement, de déterminer les besoins de leur collectivité et d'aller au-delà des méthodes conventionnelles pour répondre à ces besoins. Il précise également que leur rôle est essentiel, car ils proposent des solutions aux problèmes causés par les changements climatiques, et rappelle que la santé des collectivités figure parmi les priorités du Mexique.

Quant au ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, Steven Guilbeault, il affirme apprécier et admirer le travail des gagnants et de tous les participants au Défi Innovation jeunesse. Il ajoute être vraiment impressionné par leur dévouement et souligne à quel point les visions qu'ils présentent symbolisent ce que les trois pays essaient de réaliser.

Point 8 : Discussion avec le Conseil sur les enseignements tirés des pratiques de conservation basées sur l'éducation environnementale communautaire

M. Ángel Zerón demande au président du Comité consultatif public mixte (CCPM) de la CCE en 2022, Louie Porta, d'animer le groupe de spécialistes et la discussion avec le Conseil sur les enseignements tirés des pratiques de conservation basées sur l'éducation environnementale communautaire.

M. Porta présente la structure de déroulement de la séance et les spécialistes invités, et les prie de donner un aperçu des travaux réalisés dans leur collectivité respective:

- Canada : Valérie Courtois, directrice de l'Initiative de leadership autochtone;
- États-Unis : Rashida Ua Bakari Ferdinand, fondatrice et cheffe de la direction de l'organisation Sankofa Community Development Corporation;
- Mexique : Paulina Garrido Bonilla, directrice de l'union des coopératives de Tosepan.

M. Porta lance la discussion en invitant les membres du Conseil à exprimer leur point de vue sur les défis et les possibilités en matière d'éducation environnementale communautaire axée sur le développement durable, avec mention des travaux réalisés dans les communautés de chaque pays.

M. Regan déclare qu'il y a eu d'importantes ouvertures pour ce qui est des projets d'éducation environnementale communautaire, et ajoute que depuis 1990, la mission de l'EPA est centrée sur l'éducation environnementale et que les collectivités ont reçu plus de 3 millions de dollars américains sous forme de subventions afin qu'elles s'attaquent à divers problèmes environnementaux. Il explique en outre que ces subventions ont permis à l'EPA d'apprendre des collectivités, et qu'il existe des solutions communautaires aux problèmes environnementaux et aux répercussions des changements climatiques.

De son côté, M. Jiménez Reyes souligne l'importance des connaissances locales et autochtones et précise que, la plupart du temps, les connaissances sont mal comprises, car elles sont issues du milieu universitaire. Il déclare que la facilitation du dialogue avec les peuples autochtones ainsi qu'avec les collectivités locales et afro-mexicaines constitue une priorité pour le gouvernement mexicain, en ajoutant qu'il est très important de les écouter. Il insiste aussi sur l'importance de la collaboration avec les collectivités autochtones et locales, et indique qu'elles créent des centres du savoir dans leur secteur.

Quant à M. Guilbeault, il explique l'importance de l'éducation environnementale pour relever les actuels défis environnementaux, et précise que les gouvernements ne peuvent pas prendre des mesures à la fois audacieuses et ambitieuses si le public ne les comprend pas. Il décrit ensuite quelques initiatives qu'a prises le gouvernement canadien, dont le réseau des Gardiens autochtones, qui est axé sur le leadership autochtone en matière de conservation, et le Fonds d'action et de sensibilisation pour le climat, qui alloue 200 millions de dollars canadiens aux jeunes et aux chercheurs afin de renforcer la sensibilisation aux répercussions des changements climatiques.

M. Porta remercie les membres du Conseil pour leurs réponses et indique que la discussion va se poursuivre avec quelques questions posées aux spécialistes invités.

Question à M^{me} Bakari Ferdinand : Pouvez-vous donner un exemple de pratique de conservation basée sur l'éducation environnementale communautaire à laquelle ont vraiment participé les collectivités locales?

M^{me} Bakari Ferdinand présente les travaux de restauration des terrains marécageux entrepris dans son quartier, à La Nouvelle-Orléans. Elle explique que cette zone a été décimée par l'ouragan Katrina et que les terres marécageuses avoisinantes, déjà touchées par la construction d'un chenal par le gouvernement en 1976, se sont remplies d'ordures et de déchets toxiques. En collaboration avec des leaders communautaires, des écologistes spécialistes des terres humides, des partenaires universitaires, des paysagistes, des écoles et des intervenants de la collectivité, ils ont restauré un hectare de terres marécageuses, ce qui a permis le rétablissement des processus naturels et des espèces sauvages. Elle insiste sur l'important volet environnemental et culturel de leur projet, et sur la façon dont ils se sont associés à des éducateurs et à des Aînés afin que les enfants puissent saisir l'importance des terres humides et apprendre comment pêcher. Elle ajoute que l'élaboration des programmes se fonde sur les besoins définis par la collectivité elle-même, et conclut en disant à quel point il est important que les membres des collectivités aient accès aux aires naturelles dans leur secteur.

Question à M^{me} Garrido Bonilla : Selon vous, quels sont les défis les plus difficiles à relever en éducation environnementale en vue de poursuivre l'amélioration des pratiques de conservation?

M^{me} Garrido Bonilla remercie la CCE de l'avoir invitée et explique que pour le peuple Mazahua, le concept de conservation est lié à quelque chose d'intouchable et de très précieux. Elle précise que pour régler les problèmes de conservation de l'environnement, il faut adopter un point de vue fondé sur le respect, la réciprocité et la vie en harmonie avec toutes les ressources naturelles. Elle dit également à quel point il est important de prendre en compte les connaissances des chercheurs universitaires et les connaissances écologiques traditionnelles (CET) afin de trouver des solutions permettant de coexister avec l'environnement. Elle présente ensuite le « plan de vie » préparé par la communauté Mazahua et explique que pour les Autochtones, le fait de prendre soin de l'environnement est fondamental, et que le défi le plus difficile à relever consiste à transmettre les connaissances ancestrales à l'école. Elle conclut en disant qu'il est important de favoriser le dialogue et les alliances qui permettent aux Autochtones de faire entendre leur voix, de gérer l'actuelle crise de l'eau et d'améliorer les pratiques existantes au moyen d'un « plan de vie », afin de s'assurer que l'eau sera encore disponible à l'avenir.

Question à M^{me} Courtois : Selon vous, comment l'éducation environnementale communautaire et l'acquisition continue de connaissances qu'elle facilite permettent-elles de régler les problèmes environnementaux communs en Amérique du Nord?

M^{me} Courtois remercie les organisateurs de l'avoir invitée à participer virtuellement à partir de son territoire de résidence de Nitassinan. Elle rappelle la richesse et la diversité des collectivités autochtones du Canada, qui comprend quatre régions inuites (51 collectivités inuites), 51 Premières Nations (comptant 634 collectivités) et d'innombrables collectivités métisses. Elle explique également que le Canada a entrepris un cheminement vers la vérité et la réconciliation qui passe par la validation des connaissances autochtones. M^{me} Courtois précise que les peuples autochtones vivent de manière viable sur le territoire depuis plus de 10 000 ans, et que la plupart des zones restantes qui sont riches en biodiversité se trouvent sur des terres autochtones. Cela montre à quel point il est important de former des partenariats avec les Autochtones dans le cadre des stratégies de conservation de la biodiversité. Elle présente ensuite le réseau Gardiens autochtones qu'ont mis sur pied des Nations de tout le Canada et qui soutient l'intendance des

terres par les Autochtones sur leurs territoires. M^{me} Courtois insiste sur le caractère crucial de cette approche interculturelle en matière d'éducation, qui prend en compte les connaissances autochtones et la science occidentale. Elle conclut en parlant des efforts actuellement déployés pour établir un réseau national de gardiens et un programme d'études national sanctionné par un certificat, ainsi que pour formuler des propositions autochtones à l'égard des aires protégées au Canada.

M. Porta remercie les spécialistes et pose la question suivante aux trois membres du Conseil : *Pouvez-vous donner des exemples montrant l'incidence qu'ont eue l'expérience et les connaissances acquises par les collectivités au sujet des politiques ou des programmes [gouvernementaux] dans votre pays?*

M. Regan déclare qu'il a communiqué directement avec des collectivités pour connaître les solutions qu'elles mettent en place sur le terrain. Par exemple, en 2021, il a participé à une tournée de trois jours sur le thème de la justice dans les États du Mississippi, de la Louisiane et du Texas, où les collectivités décident des activités à entreprendre. Dans le cadre de cette tournée, il s'est rendu dans des écoles ayant des problèmes de pression d'eau et dans des collectivités situées près de raffineries dont les membres avaient des problèmes de santé, et il y a écouté les gens parler de solutions, de désirs et d'objectifs. Enfin, il explique que l'EPA a élaboré des politiques et pris des mesures en se fondant sur ce que son équipe a vu et entendu au sein de ces collectivités.

De son côté, M. Alonso Jiménez Reyes remercie les spécialistes d'avoir parlé de leurs travaux avec les collectivités, en soulignant en outre le rôle important que jouent les peuples autochtones à titre d'intendants des terres. Il explique ensuite comment le Mexique a transformé un centre de détention en centre d'éducation environnementale sur l'archipel Isla Mariás, où de jeunes Mexicains sont formés en vue de protéger leur territoire dans une perspective tant théorique que pratique. Grâce à ce programme, ils créeront un réseau de jeunes gardiens qui se chargeront de protéger l'environnement sur leur territoire en reproduisant les pratiques exemplaires recensées dans les collectivités.

Quant à M. Guilbeault, il remercie lui aussi les trois spécialistes pour leur témoignage et affirme qu'il est important d'assurer la participation des collectivités et des gens et d'écouter ce qu'ils ont à dire. Il mentionne l'exposé de M^{me} Courtois et rappelle que le Canada ne pourrait atteindre ses objectifs en matière de protection sans la collaboration des peuples autochtones, et explique que le gouvernement canadien a alloué 340 millions de dollars canadiens à des programmes de conservation gérés par les Autochtones, dont le réseau Gardiens autochtones. Il fait ensuite état d'autres projets gouvernementaux mis en œuvre à la lumière des commentaires des collectivités, dont l'appui accordé par le gouvernement canadien au projet de loi sur la justice environnementale, son engagement à aménager dix nouveaux parcs urbains nationaux, la création d'un fonds visant le développement d'infrastructures pour les pistes et les sentiers cyclables, et le dépôt d'un projet de loi visant à inclure le droit à un environnement salubre dans la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

M. Porta remercie les membres du Conseil de leurs réponses et donne des instructions aux membres du public qui souhaitent participer à la période de questions dans le cadre d'une discussion ouverte. Avant de passer à ces questions, il invite le délégué des jeunes, Alfredo Porco, à parler de la séance de réseautage des jeunes qui s'est déroulée plus tôt dans la journée, et qui portait sur leur point de vue au sujet des défis environnementaux et du rôle de l'éducation environnementale.

Au nom des neuf jeunes délégués, M. Porco remercie la CCE d'avoir permis aux jeunes de faire entendre leur voix et de les avoir inclus dans les efforts collectifs. Il indique qu'ils sont arrivés avec leurs craintes, leur tristesse et leur frustration face à la crise climatique, mais aussi avec de l'enthousiasme, un esprit d'innovation et de l'audace. Il présente leur recommandation principale, qui consiste à inclure officiellement les jeunes dans les consultations et les processus décisionnels de la CCE en établissant un comité permanent. Il énonce ensuite leurs priorités, à savoir : 1) la sensibilisation au militantisme qui

encourage les personnes qui se trouvent en première ligne en région à faire entendre leur voix au sein de la CCE; 2) la constitution d'une tribune environnementale qui établit un lien entre les innovateurs et ceux qui les parrainent; 3) le financement des projets qui visent à accroître la protection de l'environnement à l'échelle locale; 4) l'instauration d'un programme de mentorat entre les organisations plus anciennes et plus récentes qui favorise la croissance; 5) la création de zones de protection écologique transfrontalières dans les régions de chaque pays qui revêtent une importance continentale. M. Porco conclut en expliquant comment ces idées ont directement contribué à l'établissement, par la CCE, de principes relatifs au commerce et au développement durable, et comment elles ont aidé les trois pays à bâtir ensemble un meilleur avenir pour le continent.

M. Porta remercie la délégation de jeunes et les membres du public pour leur participation, et passe aux questions du public :

Question n° 1 : Aujourd'hui, les gens (en particulier les jeunes) n'ont jamais été aussi anxieux et n'ont jamais eu aussi peu d'espoir en l'avenir qu'à tout autre moment de l'ère moderne. Nous voulons responsabiliser les collectivités, mais par quels moyens pouvons-nous vraiment combler les lacunes et aider les gens à penser qu'ils peuvent changer les choses?

M. Guilbeault dit qu'en tant que père de quatre enfants, il a rencontré beaucoup de jeunes qui ont exprimé leur anxiété à l'égard de l'avenir. Il explique ensuite qu'il y a 30 ans, la stratégie adoptée par les militants dans la lutte contre les changements climatiques pour attirer l'attention et encourager les gens à agir consistait à mettre l'accent sur les répercussions de ces changements et sur les catastrophes. Il ajoute que même si cette stratégie a permis de mieux sensibiliser les gens aux problèmes que posent les changements climatiques, elle ne les a pas poussés à agir et que dans bien des cas, elle a réellement terrorisé le public. M. Guilbeault termine en affirmant que les militants doivent vraiment présenter une vision du nouveau monde qu'ils essaient de bâtir et encourager les jeunes à être optimistes face à l'avenir.

Quant à M. Jiménez Reyes, il indique qu'il étudie la façon de mieux intégrer l'éducation environnementale en commençant à l'école primaire. Il explique que la pandémie et les cours virtuels ont suscité des problèmes additionnels, mais que son gouvernement a commencé à célébrer des journées consacrées à des sujets précis, par exemple la Journée des pollinisateurs ou la Journée de l'eau, afin de sensibiliser davantage la population à ces enjeux.

Question n° 2 : Comment les nouvelles technologies peuvent-elles appuyer les efforts d'éducation environnementale communautaire?

M. Regan mentionne à quel point il est enthousiaste à propos du rôle de la technologie dans le cadre de l'éducation environnementale communautaire, car les nouvelles technologies permettent aux collectivités d'accéder plus facilement aux données et à l'information, et donne lieu à un degré de transparence sans précédent. Il est d'avis que les nouveaux outils éducatifs peuvent aider les collectivités à défendre elles-mêmes leurs intérêts et les solutions qu'elles voudraient voir mettre en œuvre et à leur conférer ainsi un rôle directeur. M. Regan indique en outre qu'aux États-Unis, le Congrès américain a approuvé un crédit de 100 millions de dollars américains, sous forme de subventions aux collectivités, afin de surveiller la qualité de l'air dans la perspective de renforcer la justice environnementale. Enfin, il affirme qu'en fournissant des ressources directement aux collectivités et en leur donnant accès à la technologie, cela accroîtra la transparence et les aidera à défendre leurs intérêts.

De son côté, M^{me} Bakari Ferdinand déclare elle aussi que son organisation utilise des applications pour aider les enfants à identifier les arbres, les oiseaux et les espèces sauvages dans le parc de terres humides. Elle estime que pour que les enfants deviennent des gardiens de leur environnement, ils doivent le connaître,

et, par exemple, apprendre à apprécier et à comprendre le rôle des espèces indigènes et migratoires par rapport aux espèces envahissantes, de même que les effets positifs et négatifs de ces dernières.

Quant à M^{me} Courtois, elle fait état des énormes possibilités qu'offrent les technologies aux collectivités éloignées, et de l'importance que revêt le fait qu'elles puissent échanger de l'information au sujet de leurs travaux. Elle explique que les Autochtones ont créé des réseaux sociaux « tissés serré » et que cela se manifeste souvent dans les médias sociaux et au moyen d'autres mécanismes. Elle mentionne également trois recommandations issues d'un rapport intitulé *Un nouveau modèle de leadership partagé dans l'Arctique*¹ publié par le Gouverneur général du Canada Mary Simon, qui expriment la nécessité : 1) de désigner des gardiens qui prendront soin des paysages; 2) de créer davantage d'aires protégées, de planifier encore plus l'utilisation des terres et d'en confier davantage la gestion aux Autochtones; 3) de connecter les collectivités éloignées et de faire en sorte qu'elles aient accès à des technologies écologiques. Enfin, M^{me} Courtois ajoute que les gens protègent ce qu'ils aiment, que la technologie leur permet d'échanger avec le reste du monde des images reflétant la beauté de la forêt boréale et de la région de l'Arctique, et qu'ils espèrent que cela les aidera à protéger cette région.

Question n° 3 : À propos du réseau Gardiens autochtones, y a-t-il une synergie entre les connaissances traditionnelles et celles des universitaires occidentaux? À quelle fréquence observe-t-on des désaccords et comment déterminez-vous qui a raison et qui a tort?

M^{me} Courtois explique qu'il existe bien des synergies et plusieurs programmes de formation offerts par des universités occidentales à l'échelle du Canada. Elle précise que ces synergies positives ne sont possibles que si l'on reconnaît que les connaissances autochtones sont aussi importantes que la science occidentale. À propos des désaccords, elle mentionne que ses Aînés lui ont enseigné qu'à titre de gardienne, elle a pour responsabilité d'utiliser l'information la plus fiable dont elle dispose. Elle conclut en indiquant que le volume d'informations issues des connaissances traditionnelles et de la science occidentale a permis de prendre des décisions éclairées, et que l'on a fait place à la collaboration, au consensus et à l'établissement de relations plutôt qu'aux débats et à l'argumentation.

De son côté, M^{me} Garrido Bonilla indique que sa coopérative a mis en œuvre un programme d'éducation et de formation destiné aux écoles maternelles, primaires et secondaires, en précisant qu'un aspect fondamental de ce programme tient au fait que les enfants apprennent par l'action. Elle ajoute qu'un autre élément est très important, à savoir l'échange de connaissances intergénérationnel, qui permet aux enfants d'apprendre de leurs grands-parents comment vivre en harmonie avec la nature. Elle conclut en affirmant que l'éducation des jeunes est essentielle, car ce sont eux les futurs gardiens du territoire.

Question n° 4 : Que pouvons-nous enseigner aux enfants dans les écoles compte tenu de l'incertitude en matière d'environnement? Comment les sensibiliser à l'environnement dans une optique de développement?

M^{me} Bakari Ferdinand souligne la nécessité de faire découvrir l'environnement aux élèves sur le terrain, car la structure éducative existante n'est pas propice à l'apprentissage en ce qui concerne l'environnement, le bien-être et la santé. Elle ajoute que, selon sa vision, les élèves devraient se rendre dans les parcs, ce qui leur permettrait d'apprendre directement sur place, à l'extérieur. Elle explique qu'elle a fait face à des défis en présentant sa vision et qu'elle a dû aider les écoles à revoir et à reprendre leur conception de l'éducation. Elle conclut en expliquant que son organisation est en train d'élaborer un programme d'éducation dès la

¹ Mary Simon, représentante spéciale de la ministre à l'égard du leadership dans l'Arctique. *Un nouveau modèle de leadership partagé dans l'Arctique*, Rapport spécial, à l'adresse <<https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1492708558500/1537886544718>>.

petite enfance, pour que les enfants se trouvent en immersion dans la nature, car ils pourront y apprendre et jouer dans un contexte différent du milieu scolaire classique.

Question n° 5 : Dans quels domaines pensez-vous qu'il faille concentrer la participation équitable pour commencer? Cela nous aidera à déterminer comment prioriser notre planification afin d'être plus efficaces et de maximiser nos progrès.

M. Guilbeault commence en disant que les jeunes sont d'incroyables ambassadeurs, parce qu'ils représentent l'avenir, mais aussi parce qu'ils peuvent influencer sur l'état de leur environnement. Il explique que, dans la province de Québec, il existe un réseau de 2 000 écoles qui font partie du programme *Établissements verts Brundtland*, et précise que ces écoles mettent en œuvre des projets environnementaux au sein de leur établissement et de leur collectivité. Il affirme que les jeunes sont également d'importants agents du changement en compagnie de leurs parents, et conclut en disant que toute action liée à l'éducation de leurs pairs et des adultes est très précieuse.

Pour sa part, M. Jiménez Reyes souligne l'importance des enfants et des adolescents, et dit qu'au Mexique, on travaille en étroite collaboration avec le ministre de l'Éducation pour sensibiliser les jeunes aux questions environnementales le plus tôt possible. Il ajoute qu'en région rurale, il existe plus de possibilités de vivre dans la nature, et qu'il faut avoir des idées plus novatrices en vue d'offrir aux jeunes des zones urbaines la possibilité de communier avec la nature en recourant à l'apprentissage par la pratique.

De son côté, M. Regan ne croit pas que la participation des jeunes devrait être monolithique, mais pense qu'il faut lui accorder la priorité. Il ajoute que, selon lui, les jeunes devraient comprendre et exploiter le pouvoir de leur contribution, et influencer sur chaque aspect de la société, puisque ce sont eux qui vont en hériter. Ce faisant, ils pourront façonner l'avenir en fonction de ce qu'ils en attendent.

M^{me} Bakari Ferdinand souligne quant à elle que le concept d'équité spatiale est lié à l'endroit où les gens vivent et à ce à quoi ils ont accès. Elle explique que le fait de disposer d'un parc de terres humides dans son secteur instaure l'équité par défaut, et qu'en créant ce genre d'espace où l'on peut dispenser l'éducation, on peut aider les membres de la collectivité à prendre conscience qu'ils ont des droits et peuvent faire entendre leur voix pour changer les choses.

Pour M^{me} Garrido Bonilla, il est important de créer des espaces afin de susciter un dialogue intergénérationnel et promouvoir cette valeur fondamentale qu'est l'écoute, et il est également crucial d'écouter les Aînés parler de leur expérience et de compter sur la force des jeunes, car l'équité doit inclure ces deux éléments. Elle mentionne aussi que la technologie joue un rôle majeur en facilitant ce dialogue intergénérationnel.

En dernier lieu, M^{me} Courtois remercie M^{me} Garrido Bonilla pour son intervention et pour avoir souligné l'importance du dialogue intergénérationnel. Mentionnant que les jeunes Autochtones du Canada ont lancé un mouvement afin qu'on les éduque à propos de la terre, elle dit à quel point il est important de faciliter cette éducation, mais aussi d'aider ces jeunes dans leur processus de guérison. Elle déclare qu'il faudrait établir une relation avec les paysages, et précise que les jeunes Autochtones ressentent le traumatisme intergénérationnel qu'ont causé les pensionnats et le colonialisme. Elle conclut en affirmant que les jeunes ont besoin d'avoir espoir en l'avenir et que lorsque leurs Nations et leurs peuples autochtones seront traités équitablement, ils auront bien plus de chances d'en bénéficier eux aussi.

Point 9 : Annonces du Conseil

M. Ángel Zerón remercie les spécialistes et le public pour leur participation et invite le Conseil à faire ses annonces.

M. Jiménez Reyes annonce la mise en œuvre du projet d'éducation environnementale de la CCE en 2022, et déclare que l'éducation environnementale étant fondamentale, ce projet va permettre de renforcer les capacités grâce à des mesures concrètes. Il rappelle que l'éducation environnementale est une activité fondamentale pour que les objectifs communs soient centrés sur l'établissement de la valeur des écosystèmes et des services que ceux-ci fournissent à la population. Cette éducation offre en outre la possibilité d'utiliser des outils, de créer des compétences et de sensibiliser notre société par une diffusion de connaissances reposant sur des stratégies d'éducation. La promotion de l'action collective et l'accent mis sur l'importance que revêtent les connaissances des Autochtones et leur cosmovision de la vie afin de pouvoir maintenir une relation harmonieuse avec la nature sont des éléments que nous devrions intégrer dans notre quotidien. Il poursuit en soutenant que le respect, la protection de la nature, l'expression de la culture et toutes les formes de vie sont essentiels dans l'éthique d'une société plus viable, et dit qu'il est possible de promouvoir ces principes en recourant à l'éducation environnementale.

Pour sa part, M. Regan annonce le lancement du deuxième cycle du programme de subventions EJ4Climate, instauré à l'initiative de l'EPA en 2021. Il explique que ce programme consiste à financer des projets qui aident les collectivités mal desservies et vulnérables, ainsi que les collectivités autochtones du Canada, du Mexique et des États-Unis, en subventionnant directement des organismes communautaires. L'appel de propositions sera lancé en septembre 2022 sur le thème *Intégration de l'éducation environnementale communautaire en faveur de la justice environnementale et de la résilience climatique*. M. Regan fait également le point sur les projets *Amélioration de la qualité de l'air dans une optique de justice environnementale* et *Réseau communautaire pour la justice environnementale (RCJE)*. Le premier devrait être mis en œuvre à la fin de l'été 2022 et l'autre, à l'automne.

Quant à M. Guilbeault, il salue l'engagement qu'a pris le CCPM d'appuyer la mission de la CCE et estime qu'il joue un rôle important en facilitant la coopération environnementale entre les Parties et en garantissant la participation du public. Il félicite le CCPM pour les efforts qu'il déploie en vue de continuer à prendre en compte les points de vue autochtones dans le cadre de ses travaux, et affirme à quel point les connaissances écologiques traditionnelles (CET) permettent de mieux comprendre les processus environnementaux. Il annonce ensuite le lancement du projet *Résilience des systèmes alimentaires autochtones*, par le Groupe de spécialistes des CET (GSCET), et du projet *Foresterie durable et consommation responsable des produits ligneux*, que mènera le CCPM. Il remercie le GSCET et le CCPM d'avoir proposé ces projets et se dit impatient d'en voir la progression. Enfin, il rappelle qu'il est important de continuer à recourir aux CET dans les activités de la CCE et remercie les membres du GSCET pour leur précieuse contribution à cet égard. Il conclut en mentionnant que le Canada est déterminé à promouvoir la préservation des CET, et qu'aucune relation n'est plus importante que celle qui unit le Canada et les peuples autochtones.

M. Ángel Zerón remercie les membres du Conseil et les invite à prendre place à la table de conférence pour signer la déclaration ministérielle.

Point 10 : Mot de la fin par les États-Unis

M. Regan remercie ses homologues canadien et mexicain pour les discussions de ces deux derniers jours, et dit estimer que le partenariat entre le Canada, le Mexique et les États-Unis n'a jamais été aussi fort, et qu'il offre des occasions à saisir. Il termine en exprimant de nouveau sa gratitude envers le Mexique pour avoir organisé un événement aussi exceptionnel.

Point 11 : Mot de la fin et passage du flambeau par le Mexique

M. Jiménez Reyes remercie tous les participants d'avoir contribué aux discussions, ainsi que MM. Regan et Guilbeault. Il dit espérer qu'ils ont apprécié les activités et la visite des collectivités mexicaines. Selon lui, il est vraiment important de se rendre directement dans les collectivités et d'écouter leurs membres décrire leur lutte quotidienne en vue de protéger leur environnement. Il conclut en disant qu'à l'évidence, les trois membres du Conseil souhaitent vivement continuer à travailler ensemble pour protéger l'environnement nord-américain.

Point 12 : Mot de la fin par le Canada et annonce de la session 2023 du Conseil

M. Guilbeault remercie le Mexique pour l'organisation réussie de la session 2022 du Conseil de la CCE ainsi que pour son travail à la tête des réunions tenues au cours de la dernière année. Il remercie également toutes celles et tous ceux qui ont contribué aux discussions à la fois productives et fructueuses. Il dit être encouragé par les progrès qu'a accomplis la CCE cette année, et fier qu'elle demeure un modèle pertinent et important de coopération entre les nations. Il annonce ensuite que la XXX^e session annuelle du Conseil de la CCE aura lieu en Colombie-Britannique en 2023, en ajoutant que le Canada est honoré d'assumer la présidence du Conseil l'an prochain, car c'est un rôle important en vue de promouvoir les efforts que déploie de la CCE par des mesures ambitieuses de lutte contre les changements climatiques, mais aussi de protection et de conservation de l'environnement. M. Guilbeault fait ensuite état de certaines des priorités environnementales du Canada à l'échelle nationale, auxquelles son pays entend donner suite au cours de l'année à venir en compagnie de la CCE, à savoir l'intendance autochtone en matière de conservation de l'environnement, la transition à une économie à faibles émissions de carbone et l'éducation communautaire. Il conclut en se disant convaincu que les discussions de ces derniers jours ont permis de mieux connaître le rôle essentiel que jouent les collectivités dans l'éducation de la population au sujet des enjeux environnementaux, et ajoute que le Conseil continuera de s'inspirer de ces discussions tout au long de la prochaine année.